


| | | |
|-----------|--------|----|
| 4 crédits | 45.0 h | Q2 |
|-----------|--------|----|

| | |
|------------------------------|--|
| Enseignants | Gallez Olivier ;Soares Frazao Sandra ; |
| Langue d'enseignement | Français |
| Lieu du cours | Louvain-la-Neuve |
| Thèmes abordés | <p>Les grands ouvrages et infrastructures façonnent le paysage et les relations territoriales. Routes ou autoroutes, lignes ferroviaires, ouvrages d'art et ouvrages hydrauliques (digues, barrages, canaux, bassins d'orages) construisent les environnements habités autant que la ville et son urbanisme. Finalement, certains projets d'ingénierie deviennent à leur tour les moteurs d'intervention urbaines ou territoriales et influencent les modes d'habiter du paysage.</p> <p>Les ouvrages d'ingénieurs de grande échelle trouvent leurs ressorts dans la géologie, l'hydraulique ou les contraintes fonctionnelles et mécaniques auxquelles ils répondent. Ils interfèrent avec ' ou façonnent ' la topographie des sites où ils s'implantent, autant qu'ils sont influencés par le paysage où ils prennent place.</p> <p>Le cours étudie la nature et les règles d'implantation et de composition des grands ouvrages en rapport avec la géologie, l'hydraulique et la topographie. Il analyse la logique interne de la production des grandes infrastructures routières, ferroviaires et hydrauliques. Il entend outiller les étudiants ingénieurs civils architectes dans les dimensions (contraintes et opportunités) fondamentales de leur production pour qu'ils puissent agir comme architecte dans l'établissement de l'habitat humain à l'échelle des territoires. Des projets de grande envergure illustrent les connaissances exposées.</p> |
| Acquis d'apprentissage | <p>Au terme de cet enseignement, l'étudiant sera capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • comprendre les éléments d'échelle territoriale qui peuvent influencer un projet ; qu'un projet peut modifier ou créer. • lire et interpréter une carte géologique et comprendre les phénomènes géologiques à prendre en considération pour la conception des ouvrages de génie civil, l'architecture ou l'aménagement du territoire. <p>1</p> <p>lire et interpréter des données hydrologiques et comprendre les phénomènes hydrauliques à prendre en considération pour déterminer les dispositifs de conduite ou de retenue des eaux dans un territoire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • comprendre les contraintes qui pèsent sur les grands tracés linéaires (routes et chemin de fer) et les confronter avec un territoire réel. <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p> |
| Faculté ou entité en charge: | LOCI |

| Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE) | | | | |
|--|--------|---------|-----------|---|
| Intitulé du programme | Sigle | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage |
| Master [120] : ingénieur civil architecte | ARCH2M | 4 | |  |